

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 19 Economie sociale			
Code	SOAS2B15AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Bernard CONTER (bernard.conter@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à parfaire la compréhension des mécanismes de l'économie et l'analyse de leur impact sur les inégalités sociales. Pour cela, elle propose à l'étudiant de découvrir une autre manière de penser l'activité économique et ses articulations avec le social. Ce faisant, elle pose l'Economie sociale comme une alternative permettant de replacer l'homme au centre de l'activité économique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 : Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 : Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Définir et comprendre le concept d'économie sociale
- II. Expliquer les principes inhérents à l'économie sociale
- III. Identifier sa spécificité au regard des autres courants de pensée économique
- IV. Mesurer l'impact des choix économiques sur les politiques sociales
- V. Apporter une réflexion personnelle et argumentée sur les alternatives qu'offre l'économie sociale

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B15ASA	Economie sociale	48 h / 4 C
-------------	------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B15ASJA	Economie sociale	48 h / 4 C
--------------	------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B15ASDA	Economie sociale	48 h / 4 C
--------------	------------------	------------

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B15ASA	Economie sociale	48 h / 4 C
-------------	------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B15ASA	Economie sociale	40
-------------	------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B15ASJA	Economie sociale	40
--------------	------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B15ASDA	Economie sociale	40
--------------	------------------	----

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B15ASA	Economie sociale	40
-------------	------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie sociale			
Code	11_SOAS2B15ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bernard CONTER (bernard.conter@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours participe aux objectifs généraux de la formation d'assistants sociaux notamment par la compréhension de l'environnement socio-économique et le développement d'un savoir critique.

Les objectifs du cours sont :

- Compréhension des mécanismes fondamentaux de l'économie (en lien avec les autres cours d'économie du cursus)
- Compréhension et analyse des mécanismes producteurs d'inégalités
- Compréhension du rôle régulateur et correcteur de l'Etat

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- restituer les connaissances acquises au cours
- établir des comparaisons et établir des liens entre les différents thèmes abordés
- exposer sa pensée de façon claire et argumentée
- utiliser les techniques (lecture de graphique, calculs, lecture de tableaux) vues au cours dans des exercices concrets.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours comprend trois parties, correspondants aux objectifs énoncés ci-dessus.

La première partie porte sur les notions de richesse et de bien-être, du rôle de l'Etat et présente l'importance sociale et économique de la protection sociale.

La deuxième partie propose une analyse de l'évolution des politiques économiques en Belgique depuis la seconde guerre mondiale. Il s'agit de montrer les différences d'objectifs et de contenu des politiques au cours du temps afin de construire un regard critique sur les politiques actuelles.

La troisième partie concerne la mesure des inégalités sociales et des limites de l'Etat providence. Les thèmes de l'emploi et de la pauvreté sont abordés en priorité mais d'autres thématiques peuvent également être abordées (école, santé, logement...).

Le cours abordera également des questions d'actualité en lien avec ces grandes parties, et ce, tout au long du cours.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral et exercices pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses

Ouvrages de référence

Savage, R. (2008). *Histoire inédite de l'économie en Belgique de 1945 à nos jours*. Charleroi : Couleur Livres -L'autre économie.

(Disponible au Centre de Documentation-Bibliothèque)

Supports

Portefeuille de lectures distribué en début de cours et documents d'actualité distribués en cours de quadrimestre.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Lors de l'examen, l'étudiant-e devra être capable de :

- restituer les éléments théoriques présentés au cours
- comprendre et utiliser les outils techniques du cours (méthodes de calcul, lectures de tableaux et de graphiques)
- sélectionner une source (un graphique ou tableau parmi un ensemble) la plus adéquate pour aborder une problématique
- décrire (objet, période, sujet, unité, période,...), analyser, commenter et comparer les graphiques et tableaux analysés au cours ou des sources similaires
- pour tous ces objets, exprimer sa pensée de façon claire et structurée.
- construire un positionnement personnel et professionnel en regard des faits d'actualité traités au cours.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).